

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒ · SVMPŒISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIAE ·

3ème Année.—Novembre 1875.

No. 2.

BULLETIN DE



L'UNION - ALLEŒ

GRATVLA MV · IMPENSIS · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI · POSITO · GLADIO · QV ·

SACRA · P · EN · V · P · ET · ARMA · LV · CIS · AC · JVS · I · TIA · FOR · I · ER · RE · CON · T · EN · DI · S ·

LEŒRE · LAŒNE · DE · PIC · X · A · L'UNION · ALLEŒ · 25 JAN 1875.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada.....	\$1.00
Pour les Etats-Unis.....	1.50 (en or)
Pour l'Étranger.....	2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. CHARLES PAQUET, au Casino de Montréal, No. 31, Rue Côté.

PRESSE ZOUAVE.

- Le Crusader* (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles, 2 Avenue de la Reine.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Catholic Union, (Etats-Unis) Mensuel, paraît à Jersey City.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

ANNONCES.

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette Institution, les Directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'escrime, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jedis soirs de 8 à 11 heures. Le professeur de boxe, les Mardis, Jedis et Samedis aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désireux de suivre les cours d'es- rime et de boxe devront s'en- rendre avec les Professeurs pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$10.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux salles de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée, leur contribution annuelle est de \$2 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Bureau des Directeurs du Casino pour l'année 1875.

GUILLAUME BOIVIN, Président.

ANASTASE PLAMONDON, Sec.-Trés.

ALF. LAROCQUE, Administrateur.

CHAN. EDM. MOREAU	} Membres du Comité.
G. A. DROLET	
F. A. QUINN,	
L. O. TAILLON,	
B. BERNIER,	
NAP. RENAUD,	

CHS. PAQUET, Gérant.

ANNONCES.

ŒUVRE DES VIEUX PAPIERS.

AU PROFIT DU DENIER DE ST. PIERRE.

On recevra avec reconnaissance tous les vieux papiers, vieux livres et cartons au Casino, 31 Rue Côté. Le port sera payé pour tout ballot au-dessus de 100 livres.

ADRESSER AU GÉRANT DU CASINO,

31 Rue Côté,

MONTREAL.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON COULAZOU & CIE DE MONTPELLIER	MAISON C. CHAMPIGNEULLE DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'EGLISES,	STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrication les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roveris De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, Evêque de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie, dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadés qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNACE, Ev. de Montréal.

Montréal, 11 juin 1874.

Envol sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.
Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Boullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

Vol. III.

MONTREAL—25 NOVEMBRE, 1875.

No. 2

SOMMAIRE.

1. AFFAIRE-GUIBORD.
2. LA FRANC MACONNERIE.
3. QUESTION D'ESPAGNE.
4. ERUDIMENTI QUI JUDICATIS TERRAM.
5. AUX ZOUAVES.
6. OFFICIEL.

7. NOTES.
8. ECHOS DE ROME.
9. PETITES NOUVELLES.
10. DÉCÈS.
11. ANNONCES.

AFFAIRE-GUIBORD.

Enfin, elle est enfouie, cette bière qui a trainé les cimetières protestants et les chemins pendant cinq ans!

S'il ne s'agissait dans cette affaire que de la grossière personnalité du Coryphée de l'Institut et des os desséchés de Guibord, le *Bulletin* qui a pour mission de ne traiter que des sujets respectables pourrait et devrait se taire. Mais comme le grand Maître de l'Institut et son sépulcre d'infection sont un outrage à l'Eglise notre Mère, le Zouave peut et doit parler.

Au reste nous serons brefs. Nous ne voulons qu'affirmer nos croyances, notre soumission à l'Eglise et à ses droits sur le cimetière catholique et sur la sépulture ecclésiastique.

Nous croyons donc et nous disons que le cimetière est un lieu sacré, sanctifié par les bénédictions de l'Eglise, pour être comme le *dortoir* de ceux qui décèdent dans la communion catholique. Nous croyons et nous affirmons hautement et solennellement que tout catholique qui meurt dans la paix de son Eglise, a un droit rigoureux à être enterré dans le cimetière sanctifié par les bénédictions de la religion, car il est encore en communion avec les Saints. Nous croyons en effet à l'immortalité des âmes et à la résurrection des corps, nous croyons par conséquent que la mort n'opère qu'une séparation passagère de l'âme avec le corps, que la condition de ce dernier reposant dans le tombeau en attendant le grand jour de la résurrection des morts, n'est que la continuation de la position qu'il occupait pendant sa vie dans l'assemblée des Saints. Or comme pendant sa vie, il avait droit à la participation de tous les biens spirituels que la religion concède à ses enfants soumis, il ne peut pas, sans injustice, être privé après sa mort de la jouissance de ces mêmes biens. Cela est évident. Mais ce qui n'est pas moins évident c'est le droit que possède l'Eglise d'exclure de ses cimetières les corps de ceux qui pendant leur vie n'ont

été que des enfants rebelles, n'ont pas même voulu se soumettre à l'heure de la mort: de là cet axiome de droit:

“*Quibus non communicavimus vivis, non communicemus defunctis.*” C'est donc violer la sépulture des catholiques morts en communion avec l'Eglise que d'enterrer dans leur cimetière les corps de ceux qui sont morts en dehors de cette même communion.

“Quoi, dit un auteur qui a traité cette matière, quoi, voici un homme qui, abusant de sa liberté, se place pendant sa vie hors du sein de l'Eglise, prend plaisir à enfreindre ses lois, à attaquer ses dogmes, à outrager sa morale, à médaigner ses pratiques, à combattre ses enseignements; voici un homme qui met une affectation impie à laisser voir son aversion pour l'Eglise! N'est-il pas évident que cet homme dit de toutes les manières possibles: je ne suis pas des tiens, je n'en veux pas être.”

Et si, persévérant dans ces sentiments, il ne se laisse pas même influencer par la présence de la mort, pour faire un pas dans la voie du retour, s'il refuse obstinément les secours que le prêtre lui offre et que Dieu l'oblige à recevoir par son ministère, s'il meurt enfin, en disant à l'Eglise dans la personne de son ministre, “ton Dieu n'est pas le mien,” il est plus clair encore qu'il veut dire par là: “tu n'eus pas d'empire sur moi vivant, tu n'en auras pas plus sur moi mort.” N'est ce pas alors le comble de la déraison d'exiger que cette même Eglise accorde les honneurs qu'elle réserve à ses enfants, à l'homme qui a vécu et meurt son ennemi? N'est-ce pas une injustice flagrante que de vouloir forcer le prêtre à honorer de sa présence le convoi de celui qui lui a perpétuellement jeté l'outrage à la face, de vouloir l'obliger à bénir celui qui l'a maudit, et à mettre l'impie insolent et obstiné sur la même ligne que le fidèle soumis et docile? Mais M. le Croque mort de l'Institut—cela crie vengeance contre le bon sens et contre le ciel.

Bien plus, MM. de l'Institut, ne vous êtes vous pas

aperçus que vous avez fait injure à votre défunt en le forçant à rentrer après sa mort, dans une société dont il s'est volontairement et obstinément exilé pendant sa vie ? Vous êtes avocat vous M. Doure, et comme tel vous devez savoir que la loi, d'accord avec la raison, veut que l'on respecte la dernière volonté du mourant. Votre mort a clairement exprimé sa volonté par tous les derniers actes de sa vie, qui ont été des actes d'insubordination à l'Eglise et de mépris à ses saintes lois. Par tous ses derniers actes, Guibord a dit qu'il ne voulait pas appartenir à l'Eglise ; que ne le laissez vous donc hors de l'Eglise.

Puis, MM. de l'Institut, vous jouez un rôle ridicule et bas. Il est ridicule de vous voir agiter ciel et terre pour obtenir des honneurs et des faveurs de l'Eglise Catholique que vous dites mépriser ; il est bas de vouloir souiller la maison de sa mère, or c'est ce que vous faites en voulant forcer l'entrée de l'Eglise, en voulant demeurer forcément dans l'Eglise lorsque celle-ci vous rejette comme indignes.

A quel drapeau appartenez-vous donc, race d'hypocrites ! voulez vous être catholiques ? faites les œuvres de la grande famille catholique, et marchez dans nos rangs.

Vous ne vous sentez peut-être pas la force de vous soumettre à la discipline exigée dans notre camp ? eh bien ! sortez, ne soyez pas fourbes, hypocrites. Allez là où la discipline est moins sévère et où on n'y regarde pas de si près que chez nous.

Chiniquy a trouvé vingt-cinq églises qui lui ont ouvert leurs portes, vous en trouverez facilement une dont les battants soient assez larges pour vous donner libre et facile entrée, et après votre mort le cimetière qui a accueilli si bénévolement et possédé pendant cinq ans les restes de votre Guibord, offrira sans objection des fosses à vos cadavres.

Puisque vous n'aimez pas cette Mère qui vous a prodigué le lait le plus généreux de sa charité, pourquoi vouloir rester malgré elle sur son sein pour mieux le lacérer ? Ah ! MM. cette conduite est cruelle, est infâme ; ce n'est pas humain, c'est diabolique.

Une joie du moins reste aux fils soumis de l'Eglise, aux Catholiques du Canada ; c'est qu'en la fameuse affaire Guibord, ils ont triomphé dans leur Evêque.

Tous savent que ce n'est pas de par le décret du Conseil Privé de la Reine, monument d'ignorance et de fanatisme, que le cadavre de Guibord est entré dans notre cimetière, tous savent fort bien que ce ne sont pas les baïonnettes des prêtres orangistes et autres escortant le corbillard qui ont contenu l'indignation des catholiques.

Vous le savez comme nous, MM. de l'Institut. C'est l'Evêque de Montréal, et lui seul qui a pu empêcher que les portes de notre cimetière ne se fermassent devant votre convoi à la fois hideux et ridicule ; c'est grâce à son autorité si vous avez pu avoir l'honneur de passer votre cadavre à travers notre cimetière. Vous savez comme nous ce qui serait arrivé si le vieillard aux cheveux blancs que tous les catholiques de ce Diocèse vénèrent et aiment tant et que vous abreuvez de vos outrages et que vous cherchez même à salir de votre boue, vous savez, disons-nous, ce qui serait arrivé, s'il ne nous avait pas demandé

et presque commandé de nous abstenir. C'est donc lui qui a triomphé.

Mais, Messieurs de l'Institut, vos humiliations ne finiront pas là ; votre châtement ne fait que commencer.

Le monument d'iniquité que vous allez élever dans le cimetière, où reposent dans la paix de Dieu les cendres de nos parents, de nos amis, fera votre honte, votre opprobre pour toujours. Ce monument sera un objet d'horreur. Absalon voulut lui aussi se dresser un monument et un très beau monument, mais Absalon était un fils rebelle, et son tombeau est enseveli sous les monceaux de pierre jetées là par chaque juif qui passa. Le vôtre aura le même sort. Tout homme de foi qui passera là jettera en signe de mépris, une pierre du chemin, en disant : " C'est la tombe de l'excommunié ! " Et bientôt le monument sera enseveli.

LA FRANC-MAÇONNERIE.

S'il existe dans l'arsenal de l'enfer une arme favorite, une arme chérie de Lucifer dans sa lutte contre le Christ et ses institutions, nous pouvons nommer la Franc-Maçonnerie

Aidé de la perversité humaine qu'il a su mettre à profit, le diable a su changer en mal, ce qui selon plusieurs auteurs était au commencement de l'institution maçonnique un véritable bien pour les sociétaires.

Il sait faire revivre encore parmi les francs-maçons modernes cette idée d'un bien commun matériel et terrestre, puisque l'appât offert aux novices est encore une idée de bonne fraternité et de secours mutuel.

L'Eglise n'a pas été longtemps cependant sans s'apercevoir de ce jeu d'enfer. Aussi, dès 1738, le Pape Clément XII formula l'anathème contre toutes les sociétés secrètes quelles qu'elles fussent, en y condamnant spécialement le serment occulte et secret qui lie les sectaires.

Depuis ce Pape jusqu'à Pie IX, plus de cent ans se sont écoulés, et des condamnations solennelles pour des motifs semblables, ont plus d'une fois frappé ces sociétés.

Nous ne nous proposons pas de démontrer comment et pourquoi un catholique ne peut appartenir à ces sociétés (au point de vue politique et social) cette étude nous entraînerait trop loin (1). Au point de vue religieux, *Petrus dixit* est notre raisonnement, il est logique, court et concis.

Nous voudrions cependant que la jeunesse comprit à quelle dégradation, à quelle honte, à quelles suites funeste elle s'expose quand une fois elle a fait un pas dans la sombre confrérie des Francs-Maçons.

Une des plus belles concessions que Dieu ait fait à l'homme c'est certainement le libre arbitre ; une des plus nobles aspirations qu'il a mis dans le cœur de l'homme c'est certainement celle à la liberté, à l'indépendance de l'âme et du corps. Que nous en fassions souvent mau-

(1) Nous conseillons la lecture de : " Un Catholique peut-il être Franc-Maçon ? " par Mgr. Ketteler, Evêque de Mayence. " La Franc-Maçonnerie ou les Sociétés Secrètes, " par M. de St. Albin.

vais usage, nul ne le contredit : c'est une preuve de la valeur de ce don divin

Le fatalisme, erreur monstrueuse confinée aux peuplades les plus barbares de l'Orient, est déjà certainement un triste pas vers le rejet à Dieu d'un de ses plus beaux présents. Cependant nous dirons qu'il y a dans la pratique du fatalisme une exagération, coupable il est vrai, d'une bonne et excellente chose qui existe dans l'Église du Christ—l'abandon à la Providence Divine. Ces musulmans, arabes, indous, sauvages de l'Océanie, et autres peuplades croyant au fatalisme s'abandonnent—et non sans résistance quelquefois—au charme de la voix d'un Prophète, à des promesses qu'il dit tenir de Dieu. Il y a là encore des illusions faciles à comprendre parmi des peuplades ignorantes, sanguinaires et non régénérées par le Baptême ; nous le comprenons possible sans l'excuser ni en amoindrir la culpabilité.

Que dire maintenant d'un homme, être doué du don précieux de se sentir libre—corps et âme—d'un homme régénéré dans les eaux du Baptême, d'un chrétien—je ne dis pas un catholique—qui volontairement, librement, usant pour la dernière fois de sa liberté consent à remettre entre les mains d'un autre homme sa liberté, son indépendance, sa virilité du corps et de l'âme.

L'esclavage tel qu'on le pratiquait anciennement n'avait pas atteint ce point de la dégradation, il n'était point volontaire, il était le résultat du droit du plus fort. L'esclave était une propriété qui selon la force, la beauté, la vigueur du sujet était estimée quelquefois à un très haut prix. La partie animale de l'esclave était cotée : si elle résistait, elle était punie, mais l'histoire des premiers temps du christianisme nous enseigne que la force, la brutalité n'atteignaient point l'âme au moins des esclaves chrétiens qui confessant le Christ savaient mourir pour lui. L'Église en les mettant sur nos autels a voulu relever l'esclavage enduré patiemment, chrétiennement. Ces esclaves n'avaient point abdiqué leur libre arbitre, leur vraie liberté, la liberté des enfants de Dieu qui est de le servir et de servir sa gloire.

Aussi il n'est point trop hardi de dire que la position de l'esclave chrétien est préférable à celle d'un membre d'une Société secrète ; il n'est point exagéré de dire que la franc-maçonnerie moderne qui se prétend civilisée, policée, savante, illustre, sublime, est au-dessous comme idée, comme sentiment, comme but, du fatalisme oriental ; le fataliste du moins n'abdique sa liberté qu'en face d'un Être Suprême, il se dit par lui guidé et poussé irrésistiblement à accomplir ce que lui croit être la volonté d'un Être Suprême d'origine céleste.

Il suffit de lire le serment solennel prêté par un novice qui frappe à la porte du Temple, pour se convaincre que nous n'exagerons pas la position de ce pauvre être quand nous le rangeons au-dessous du fataliste et de l'esclave. Le voici :

Au nom du Suprême Architecte de tous les mondes, Je jure de ne jamais révéler les secrets, les signes, les atouchements, les mots de passe, les doctrines ou les usages des Francs-maçons et de garder là-dessus respectueusement un silence éternel. Je promets et jure à Dieu de ne jamais les trahir soit par écrit, par parole ou geste ; de ne jamais les faire transcrire, lithographier ou imprimer ; de ne jamais rendre pu-

blic ce qui m'est confié maintenant ou ce qui pourrait m'être confié plus tard. Je m'engage à tout cela et je me sou mets d'avance, si je manquais à ma parole, aux peines suivantes : Que l'on brûle mes lèvres avec un fer rouge, que l'on me coupe la main, que l'on m'arrache la langue, que l'on me coupe la gorge et que mon corps soit exposé dans une Loge jusqu'à l'admission d'un nouveau frère comme punition de ma trahison et un avertissement terrible aux autres. Que mon corps soit alors brûlé et que les cendres en soient jetées aux vents afin qu'il ne reste aucun vestige de ma trahison. Que Dieu me soit en aide et ses Saints Evangiles. Amen. (1)

La lecture de ce serment terrible prêté à l'aveugle devrait suffire à faire reculer un homme jouissant de ses facultés, et la reddition de sa volonté, de sa liberté, devrait arrêter un aspirant un peu intelligent.

Comment se fait-il donc qu'il y ait tant d'individus liés par ce même serment. La franc-maçonnerie comptait en 1871 au-dessus de 11,300 loges connues ; depuis, leurs journaux annoncent des fondations de centaines de loges. En Canada il y a 259 loges ; Montréal en possède 33 de connues (1874). Nous nous demandons donc comment l'esprit humain peut errer à ce point que l'homme se dépossède ainsi de sa liberté en faveur d'une cause dont il ignorera peut-être toute sa vie les secrets intimes.

Nous pourrions dire simplement la *bêtise humaine*, mais nous serons sérieux.

Si nous osions, nous dirions que Dieu infiniment bon, aimable et puissant, semblerait presque avoir le désavantage dans l'action, qu'il a sur les humains vis-à-vis de l'Ange qu'il a précipité aux enfers.

La bonté, l'amabilité, la puissance de Dieu, ainsi que tout ce qui constitue l'essence divine, ne peut agir sur la liberté, le libre arbitre de l'homme, que par un côté bon, essentiellement bon.

Dieu ne peut faire le mal ni pousser au mal en supposant un bien. Voilà, nous dirions, où Lucifer a l'avantage. Appelé le singe du bon Dieu, il fera appel aux meilleurs sentiments de l'homme, à son cœur, à sa charité, à sa philanthropie, il finira par en faire un bon, un honnête et loyal franc-maçon. C'est ce qu'il fait. C'est ce qui explique le grand nombre des loges, le grand nombre de frères et d'amis.

Ne traversons pas l'Atlantique ni la frontière ; bornons nous au Canada ; interrogeons un franc-maçon, homme bien posé dans le monde, respecté dans le commerce, dans la société, dans son Église, invariablement il vous répondra que sa Loge est une société d'amis, de frères, de connaissances, de société de secours mutuel ; une petite souscription par année, quelques bons dîners assaisonnés de discours plus ou moins bons, voilà l'histoire de sa franc-maçonnerie.

Dites-lui que la Franc-Maçonnerie est l'œuvre du Diable ; s'il est riche, dites-lui qu'on en veut à sa bourse, il se récriera ; s'il est sujet loyal de Sa Majesté la Reine, dites-lui que sa loge travaille ou peut travailler à miner le trône de sa Souveraine, il se fâchera tout rouge ; s'il est de la haute Église, de la basse ou d'une autre, dites-lui que la Franc-Maçonnerie veut l'abolition de tout cela ; s'il est sanguin, vous lui risquez une attaque apoplectique ; dites-lui que la Franc-Maçonnerie fait ses délices de la

(1) Du Irish Ecclesiastical Record, Livraison d'Avril 1875. Traduit de l'Anglais.

jolie vie de 93 en France ou des ivresses sanguinaires de la Commune de Paris en 1871 ; nommez-lui l'Internationale, ou le règne du pétrole, le Carbonarisme, ou le triomphe du poignard, comme amis de sa loge, corresponsant ; dites lui qu'une trame sourdement ourdie, délicatement travaillée et dont les fils sont invisibles à la très grande majorité des frères et amis rattache toutes les Loges du Monde, sa propre Loge, les membres de cette loge, lui-même pour le triomphe final du mal sur la terre ; votre honnête, bon, loyal, religieux, bourgeois perd la parole et ne la retrouve que pour vous donner la plus formelle, la plus honnête (et elle est respectable à son endroit) des dénégations.

Et voilà comme il est Franc-Maçon.

Voilà comment le sont des centaines de milliers de personnes.

Voilà comment le diable a su les enjoler et les enrôler dans sa milice.

N'a-t-on pas raison de dire qu'un homme sensé, s'il savait, ne serait jamais franc-maçon—qu'un bon citoyen, s'il aime sa patrie, jamais ne serait franc-maçon,—qu'un chrétien, enfant de Dieu par le baptême, ne devrait pas volontairement, de son plein gré, consentir à devenir l'enfant du diable,—enfin l'Eglise Catholique n'a-t-elle pas mille fois raison de prohiber formellement et sous les peines les plus graves à ses enfants de faire partie de ces associations secrètes et ténébreuses qui ne peuvent faire d'eux qu'un esclave, un mauvais citoyen, un enfant de Satan.

Aussi ne peut-on trop se mettre en garde contre la franc-maçonnerie même sous sa forme la plus bénigne. Si les empereurs, les rois, les gouvernants d'Etats comprenaient leurs devoirs, tout en se protégeant eux-mêmes, ils proscriraient ces sociétés dangereuses pour leur pouvoir et le bonheur de leurs sujets. Il est vrai qu'ils y risqueraient leur pouvoir, leur vie même ; il est vrai que tous les pays ne sont pas dotés de natures courageuses, vaillantes comme celle du Juste Garcia Moreno, qui vient de tomber victime des Loges dans la République de l'Equateur, mais les tristes règnes de Napoléon, des Guillaume, des Victor Emmanuel, des Amédée, des Don Alphonse, sont des enseignements modernes ; les nations décimées par des guerres injustes et sans honneur ni gloire du côté des vainqueurs, des nations pressurées d'impôts tombant en banqueroute, une nation de fiers hidalgos, anciens croisés, catholiques sans apostats, tombés sous la verge de fer et le talon du barbare Teuton : voilà où conduisent l'autorisation, la sanction des loges par des lêtes couronnées aujourd'hui, mais qui demain verront leur trône démoli, leur couronne traînée dans la vase et tout cela au profit de nouveaux sans-culottes, de pétroleurs sanguinaires, d'assassins, de forçats et de bandits vomis de l'enfer. Le siècle qui fut présenté aux régisseurs des nations, des exemples frappants, terribles, mais rien ne les arrête, ils se croient tous forts, trop forts. Ils sont aveugles. Un seul homme avait compris—Garcia Moreno—il est mort—il a eu le courage de lutter avec l'ennemi,—la franc-maçonnerie assassine en dernier ressort—c'est sa justification.

Nous écrivons pour des Catholiques, et loin de nous la

polémique : démontrer ce que nous avançons serait un travail trop long et au-dessus de nos forces. (1) Aussi nous ne voulons parler qu'à notre jeunesse, elle si généreuse, si dévouée, elle qui a tant besoin de la vraie fraternité des enfants de Dieu et du secours mutuel chrétien. Nous la mettons en garde contre les embûches, les tentatives des embaucheurs du diable qui voudrait leur faire perdre l'allégeance qu'ils doivent comme citoyens à leur patrie ; comme chrétiens et comme catholiques, à l'Eglise de Dieu, à son Vicaire le Pape.

Nos camarades ne savent peut-être pas que l'illustre général LaMoricière, lors de la formation du régiment en 1860, fit prêter serment aux nouveaux enrôlés ; un serment non secret celui-là, mais à ciel découvert :

Le voici :

“ Je jure à Dieu Tout-Puissant d'être fidèle et obéissant au Souverain-Pontife Notre Saint-Père le Pape Pie IX et à Ses légitimes successeurs. Je jure de Le servir avec honneur et fidélité, et de sacrifier même ma vie pour la défense de Sa personne auguste et sacrée, pour le maintien de Sa souveraineté et de Ses droits. Je jure de n'appartenir à aucune secte ni civile, ni religieuse, ni à aucune société secrète, ou à quelque corps que ce soit, ayant pour but directement ou indirectement l'offense à la religion catholique romaine et le renversement de la société. Je jure que même dans l'avenir je ne ferai partie d'aucune secte ou société condamnée par les décrets des Pontifes Romains..... Ainsi que Dieu me soit en aide et Son Saint Evangile, par J. C. N. S. Amen.”

Ce serment se trouve à la première page de notre livret de soldat. Nous l'avons répété nous-mêmes. Puisse nous ne jamais l'oublier !

Que ce serment nous revienne souvent à la mémoire ; il ne pourra faire de nous que de bons citoyens, loyaux à notre patrie, de bons chrétiens, de bons catholiques. Opposons-le courageusement, ouvertement à ceux que de traitres amis, de faux frères, voudraient nous faire prêter.

Hélas ! avouons le, des Canadiens-français catholiques malheureusement trop nombreux, sont aujourd'hui les victimes des Loges. Nous pourrions dire comment plusieurs ont été amenés à se dégrader ainsi,—nous disons dégrader, car pour un Canadien Catholique c'est descendre, s'abaisser, s'humilier, se dégrader, dégénérer, que d'entrer dans les conciliabules de la Franc-Maçonnerie.

A tous maux, l'Eglise a des remèdes, et nous savons que des compatriotes ainsi dévoyés ont eu le courage de sortir publiquement des rangs des Maçons. Honneur à eux, car il est difficile de rompre ces liens que nous qualifions de diaboliques.

C'est à nos camarades surtout d'éviter les embûches de la maçonnerie, ce serait pour eux acte de renégat, que de s'affilier à ces sociétés maudites par Celui à qui ils ont offert un jour et leur avenir et leur vie. Il leur importe aussi de répandre autour d'eux, et dans toutes

(1) Lire pour preuves convaincantes : La Franc-Maçonnerie et la Révolution, R. P. Gautrelet, S. J., 1 vol.—Les Sociétés Secrètes et la Société par un anonyme, 2 vols. Seguin, Avignon.—La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité, Gaud, 1866, 2e édition, par Amant Neut.—L'Internationale de Testu.—The Secret Warfare of Freemasonry against Church and State, from the German; London, Burns, Oates & Co., 1875.

les circonstances de la vie. un salubre effroi, une réputation bien ordonnée pour tout ce qui de près ou de loin, touche à la maçonnerie.

Leur titre de bon citoyen, de fidèle et loyal sujet des autorités civiles et ecclésiastiques, par dessus tout leur titre glorieux de *défenseur de l'Eglise*, qui pour eux n'est pas une vaine appellation, les oblige à s'écarter, à écarter leur entourage de toute Société où le serment du secret est exigé.

Assurément le serment de notre baptême, le serment que nous avons juré sous les drapeaux de Pie IX, l'un pris à la face du monde, l'autre devant le canon de l'ennemi, et pour une cause connue, avouée, glorieuse valent bien ce serment secret, ténébreux pris dans l'ombre pour une cause dont le but connu et avoué est la haine de Dieu et la gloire de Satan.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Depuis la publication du numéro de Septembre notre "Bulletin" l'état des affaires en Espagne n'a pas subi de grands changements, quoique chaque jour les dépêches télégraphiques nous annoncent à grand renfort de tambours et de trompettes les prétendues victoires des Alphonsistes. Pour ceux qui connaissent le contrôle exercé par le gouvernement du roitelet qui siège à Madrid sur toutes les lignes télégraphiques, cela n'a rien de surprenant et leur espoir de voir la légitimité triompher n'en sera pas diminué. Voici trois ans que nous apprenons avec étonnement chaque matin que les Carlistes ont été mis en déroute, qu'ils mettent bas les armes par milliers et que ceux de leurs chefs qui ne sont pas prisonniers ont été fusillés par ordre de Charles VII, en punition de leur trahison. Tous les trois mois, Moriones, Serrano, Martinez, Campos, le candide Alphonse et quelques autres héros..... de boudoir vont prendre le commandement de l'armée du Nord. Le monde entier attend avec anxiété le résultat des hauts faits qui vont être livrés à son admiration. Bientôt ces grands guerriers reviennent à Madrid après avoir remporté de grandes victoires..... sur le papier et pacifié quelques provinces que leurs successeurs auront à pacifier de nouveau dans quelques jours. Et voilà comment le mensonge règne en maître dans ce siècle que l'on appelle peut-être par dérision le siècle du progrès.

Pour avoir des nouvelles véridiques d'Espagne, il faut attendre les journaux catholiques de France, car il n'est pas une des dépêches que l'on trouve dans nos feuilles quotidiennes qui ne contienne quelque fausseté manifeste, quelque canard impossible. Dorregary, le vaillant lieutenant de Don Carlos, après avoir été fusillé trois ou quatre fois par l'agence Maras, et Saballo, exilé et en disgrâce sont cependant en ce moment avec Don Carlos. Les Carlistes que l'on dit dispersés et anéantis ont cependant bombardé St. Sébastien et Hernani, et ils serrent de près Pampelune. A la fin du mois dernier 9 bataillons Carlistes ont repoussé victorieusement l'attaque de 30 bataillons Alphonsistes à Lumbier, en Navarre. Tout naturellement les dépêches venant de Madrid ont passé

ce fait d'armes sous silence de même que la prise d'Orduna par les troupes de Charles VII.

A Madrid, l'avenir s'annonce sous de tristes auspices pour l'usurpateur du trône. Le gouvernement décline tous les jours en faveur du protestantisme et du libéralisme le concordat de 1851, et par ce fait s'aliène de plus en plus les quelques catholiques égarés qui le soutenaient encore. Une sourde cabale organisée par Sagasta et Serrano se trame contre Canovas et il n'est pas un seul parti qui puisse compter sur une majorité réelle. Quatre milles candidats se présentent aux élections du milieu de Décembre lorsqu'il n'y a que trois ou quatre cents députés qui doivent être choisis. D'un autre côté, malgré le manque d'argent dans le trésor et le manque d'hommes dans les villes et les campagnes, presque toutes les semaines des renforts de soldats et d'argent sont envoyés toujours sur le papier..... à Cuba.

Cabrera le traître, Cabrera qui par sa défection a effacé toute sa gloire passée, ayant manqué son effet s'est décidé à retourner en Angleterre. Avant son départ il a voulu faire preuve d'un désintéressement qui ne lui coûte rien en renonçant à son traitement de Capitaine Général des armées. Mais ce qui rend ce renoncement ridicule aux yeux des hommes sensés, c'est que le gouvernement ne s'est jamais cru assez fort pour publier dans la *Gazette Officielle* la nomination du comte de Morella à la dignité de Capitaine Général.

Une dépêche qui demande confirmation annonçait dernièrement le départ pour Madrid d'un aide-de-camp de Don Carlos avec une lettre pour Alphonse. Quoique ce fait soit possible, nous devons rappeler à nos lecteurs que Charles VII a déjà, il y a quelques mois, écrit à l'usurpateur, non pour traiter de la paix, mais pour rappeler à son cousin que tôt ou tard les excès et les cruautés de la soldatesque sous ses ordres seront punis.

En résumé, nous croyons que bien loin de se désespérer les amis de la cause carliste doivent prendre courage et espérer un triomphe qui n'est peut-être pas éloigné.

Dans un temps qui ne tardera pas, nous en avons l'intime conviction, la révolution sera anéantie en Espagne et le parti de l'ordre personnifié dans le roi légitime triomphera. Alors, mais pas avant, l'Espagne se relèvera de son abaissement et pourra se compter au nombre des grandes nations de l'Europe.

ERUDIMINI QUI JUDICATIS TERRAM.

Lorsque Garcia Moreno, le Président de la République de l'Equateur, tombé sous le fer des sicaires maçonnes, fut ré-élu il y a quelques années, pour gouverner son pays, en Chef d'état chrétien, il en informa le St. Père, le Souverain des Souverains de la terre. La lettre par laquelle le regretté Président apprenait cet événement à Sa Sainteté est un monument admirable de foi et d'héroïsme, un monument unique dans notre histoire contemporaine.

Cette page est la plus belle et plus grande leçon qui puisse être donnée aux gouvernants et devrait être écrite en lettres d'or dans tous les palais des chefs d'état.

Don Garcia Moreno désirait la couronne du martyr ; il la méritait, il l'a obtenue.

Ce grand homme restera, dans notre siècle, le modèle, il deviendra peut être le patron des chefs d'état qui veulent être chrétiens et gouverner en chrétiens.

Ce qui manque au monde, de notre temps, ce sont des Souverains chrétiens ; qui sait si ce n'est pas le sang du martyr Garcia Moreno qui fera germer cette phalange de gouvernants selon la loi du Christ qui apportera le salut à la Société en procurant le triomphe de l'Évangile par toute la terre ? Voici le texte de la lettre à laquelle nous faisons allusion :

« J'implore votre bénédiction apostolique, ô très-Saint Père, écrivait-il, ayant été, sans que je l'aie mérité, ré-élu pour gouverner pendant six nouvelles années cette république catholique. Bien que cette nouvelle période ne commence que le 30 Aout, jour où je prêterai le serment constitutionnel, et qu'alors seulement il sera de mon devoir d'en donner officiellement connaissance à Votre Sainteté, je veux cependant dès aujourd'hui lui faire part de ma réélection, afin d'obtenir du ciel la force et les lumières dont j'ai besoin plus que tout autre pour rester le fils dévoué de notre Rédempteur et l'obéissant serviteur de son Vicaire infail-
« Aujour-
« hui que les Loges des pays voisins, à l'instigation de l'Allemagne, vomissent contre moi toutes sortes d'injures atroces et d'affreux calomnies, se procurant en secret les moyens de m'assassiner, j'ai plus que jamais besoin de la protection divine pour vivre et pour mourir en défendant notre sainte religion et cette chère république que Dieu m'a donné à gouverner.

« Quel bonheur pour moi, Très-Saint Père, que celui d'être détesté et calomnié pour l'amour de notre divin Rédempteur ; quelle immense félicité ce serait pour moi si votre bénédiction m'obtenait du Ciel la grâce de verser mon sang pour celui qui, étant Dieu, a voulu verser le sien en s'immolant pour nous sur la croix ! »

AUX ZOUAVES.

Le Bureau de Régie examine en ce moment un projet de secours mutuels qui a paru dans le No. du *Bulletin* du mois d'Aout dernier. Avant de prendre aucune décision sur une matière aussi importante, et qui intéresse directement tous les camarades, le Bureau désire connaître l'opinion générale sur ce sujet. Chaque Zouave est donc prié de relire avec attention le susdit projet et la lettre qui l'accompagne, puis d'examiner mûrement : 1o. Si la fondation d'une telle société est opportune ; 2o. Si le projet en question est facilement applicable ; 3o. Quels seraient les amendements et les modifications à faire à ce projet ; 4o. Quelles seraient les chances de succès et de durée d'une telle société ; 5o. Si son intention personnelle serait d'en faire partie. Enfin, de transmettre son opinion au Bureau.

Aucune suite ne sera donnée à cette idée si elle ne rallie tout d'abord un nombre raisonnable d'adhésions. En conséquence, tous ceux de nos camarades qui sont partisans du projet sont tout spécialement invités à le faire connaître au plus tôt par une lettre adressée au secrétaire sous-jigné,

A. MARTIN,
Casino de Montréal, 31 rue Coté.

Une messe sera célébrée pour les Zouaves Pontificaux défunts, Samedi prochain, le 27 du courant, à 8 heures précises à l'église de Notre-Dame des Anges, coin des rues Lagachetière et Cheuveville.

Tous les anciens Zouaves qui pourront le faire, se feront un devoir, nous n'en doutons pas, d'assister à cette messe demandée par le Bureau de régie de notre Union.

Il est si doux de prier pour des frères que nous avons aimés et qui nous ont quittés ! puis il est si avantageux de se retremper dans le souvenir de devanciers tels que les Pimodan, les Dufournel, les Watts Russell, les Guérin, les Murray !!

UNION-ALLET.

Officiel.

Extrait du procès verbal de la séance du Bureau de Régie de l'Union-Allet en date du 4 Novembre.

Résolu à l'unanimité :

Que l'adresse suivante soit adressée au Colonel Allet en réponse à la lettre que celui-ci a daigné adresser à l'Union.

COLONEL,

Le Bureau de Régie de l'Union-Allet, au nom de tous les Zouaves Pontificaux Canadiens, vient avec joie vous exprimer les sentiments de légitime fierté et de profonde gratitude avec lesquels tous ont accueilli la lettre si sympathique que vous avez daigné leur adresser.

Nous sommes heureux de voir l'attention que vous voulez bien porter à l'œuvre que nous avons entreprise dans l'intérêt de notre sainte cause ; vos félicitations nous sont la plus sûre garantie que nous avons atteint le but que nous nous proposons et vos encouragements seront pour chacun de nous le stimulant le plus efficace.

Fondée dans le but de perpétuer parmi nous l'esprit du régiment, notre société ne pouvait mieux faire que de prendre pour signe de ralliement le nom illustre de son Colonel, nom qui signifie pour nous, dévouement et fidélité.

Comme vous, notre Colonel, nous portons sans cesse nos regards vers Rome et nous hâtons de tous nos vœux l'heure où il nous sera donné de nous rallier autour de vous au cri de Dieu le veut, pour voler de nouveau à la défense de l'Église, reprendre notre garde aux portes du Vatican et acclamer avec vous Notre Bien aimé Père Pie IX, Pontife et Roi. Nous partageons votre foi dans la mission que la Providence a donnée à notre cher régiment et nous prions Dieu que nous ne nous rendions pas indignes d'une si grande et si noble tâche.

Les conseils si paternels que vous daignez nous donner seront pour nous des ordres, une consigne. Nous nous tiendrons toujours prêts à répondre comme autrefois à votre premier commandement. Nous persévérerons, comme vous le désirez, dans notre propagande si facile du reste, au milieu de notre belle jeunesse catholique ; nous maintiendrons parmi nous et sous l'égide de votre nom l'union et la concorde et nous éviterons avec soin dans nos rapports, soit avec des particuliers, soit avec des gouvernants tout compromis qui pourrait gêner notre indépendance ou entraver cette liberté d'action sans laquelle nous perdriions notre caractère et nous fausserions notre voie.

Enfin, Colonel, nous aimons à vous en donner ici la plus solennelle assurance : Quoi qu'il advienne et quelles que soient les circonstances : Vous pouvez compter sur nous.

VIVE PIE IX PONTIFE ET ROI !

VIVE LE RÉGIMENT, VIVE NOTRE COLONEL !

NOTES.

Quelques articles fournis pour le numéro d'aujourd'hui n'ont pu paraître pour la bonne raison que l'espace fait défaut ; nous offrons nos excuses à nos camarades pour ce retard et les prions de vouloir bien toujours continuer leur bienveillant concours ; abondance vaut mieux que pénurie.

Nous offrons nos meilleurs remerciements à la presse presque entière de la Province pour les bonnes paroles qu'elle nous a prodiguées à l'occasion de la rentrée de notre "Bulletin" dans sa troisième année d'existence ; il nous fait plaisir de voir que les journaux des divers partis politiques ne veulent bien voir dans notre petit journal, qu'un défenseur des droits de l'Eglise et un organe des anciens soldats de Pie IX. Nous tenons à n'être que cela ; puissions nous l'être comme il le faudrait ! Le manque d'espace nous force de renvoyer au prochain numéro la reproduction des bons souhaits que nous ont adressés les différents journaux.

Nous avons aussi à exprimer notre reconnaissance aux journaux quotidiens ou semi-quotidiens qui veulent bien échanger gratuitement avec nous ; nous comprenons qu'ils donnent plus que nous, aussi les en remercions-nous franchement.

ECHOS DE ROME.

Le 8 octobre dernier, le Souverain-Pontife a reçu en audience solennelle S. Exc. M. le général Nazar-Aga, envoyé extraordinaire de S. M. I. le Shah de Perse auprès du Saint-Siège et ministre plénipotentiaire du monarque persan à Paris. L'audience a eu lieu à midi dans la salle du Trône. Le Saint-Père était entouré d'un grand nombre de cardinaux et de prélats. S. Exc. M. le général Nazar-Aga, reçu à la porte du Vatican et introduit à la salle du Trône par le majordome Mgr. Ricci et par Mgr. Macachi, maître de chambre, était accompagné de deux personnages revêtus de splendides uniformes. Son Excellence a remis au Souverain-Pontife une lettre autographe de Sa Majesté, et en même temps elle lui a exprimé au nom de son Souverain la haute satisfaction avec laquelle Sa Majesté impériale avait reçu la lettre autographe et les présents dernièrement envoyés par Sa Sainteté au Shah de Perse. Le représentant de Sa Majesté impériale a ajouté que, conformément aux désirs du Saint-Père, l'empereur avait déjà donné des ordres péremptoires pour que la protection des lois fût pleinement assurée à tous les catholiques sujets à sa domination, en tout ce qui concernait leur liberté de conscience et de culte. Sa Sainteté a accueilli avec une satisfaction profonde ces heureuses nouvelles, et Elle a daigné exprimer, dans les termes les plus bienveillants, sa vive sympathie envers Sa Majesté impériale et son digne représentant.

À la fin de l'audience, S. Exc. M. le général Nazar-Aga et l'un des personnages de sa suite, tous deux catholiques ont sollicité et obtenu de Saint-Père la faveur d'assister à sa messe. Le soir du même jour, Son Excellence et le personnage de sa compagnie sont retournés au Vatican, où ils se sont confessés avec une piété exemplaire ; le lendemain matin, ils ont été admis dans la chapelle privée du Pape, où ils ont assisté à sa messe et ont reçu de sa main la sainte communion.

Voici la traduction de la lettre adressée par le roi de Perse à Sa Sainteté :

" A Sa Sainteté Très-Vénérable et Illustrissime le Pape,

orné d'un caractère de Messie, élevé autant que les habitants du monde céleste. Puisse-t-il être assisté de la grâce du Seigneur.

" Elle est parvenue jusqu'à nous, qui sommes animés de sentiment de sincère amitié, la tendre et vénérable lettre de Votre Sainteté, aux qualités angéliques, par vous tracée dans l'abondance de votre amitié ; cette lettre qui avait été confiée à S. E. le très honorable Augustin, archevêque d'Héraclée, par Vous envoyé vers nous, avec des présents, chers et précieux gages, illustres souvenirs destinés à accroître toujours notre affection.

" Afin de faire connaître d'une façon plus particulière quelle valeur et quelle considération nous accordons à la lettre et aux présents de Votre Sainteté, nous les avons reçus de nos propres mains, de notre propre personne impériale, nous avons parlé en présence de tous, ainsi qu'il était convenable, de l'amitié et de l'affection de Votre Sainteté pour nous.

" En outre nous avons cru nécessaire en vous adressant cette lettre, inspirée par l'amitié, de vous signifier notre joie cordiale et notre intime satisfaction pour cette marque d'amitié et de sincère affection que nous donne Votre Sainteté. Conformément à vos désirs, les délégués de la religion catholique, tous les individus de cette nation, ont été et seront objets de bienveillance, comblés de tous égards et de toute protection.

" Pour augmenter ces égards, nous avons adressé des instructions, aux gouverneurs des provinces et des ordres formels, concernant les droits, la protection et la liberté des catholiques, relativement à leur religieuse croyance.

" Et en fait nous considérons les individus de la susdite nation catholique habitant l'empire persan comme un dépôt fait par Votre Sainteté à notre sauvegarde, est comme il est naturel, nous nous chargeons du dépôt qui nous est confié. Car nous considérons votre personne comme la plus grande parmi les disciples du Messie (salut à lui) et pour cela digne de vénération.

" Nous désirons que grâce à la pureté de votre cœur, vous ne nous oubliiez pas dans vos prières et que nos relations avec V. S. continuent toujours.

" Ecrit dans notre royal château de Thérân le mercredi Ribî—vîh—san 1292 mai 1875. "

Suit l'empreinte du sceau et la signature de S. M. le Shah.

Le même jour, 8 Octobre, le Saint-Père a reçu dans les jardins du Vatican, les jeunes gens qui suivent les cours de la culture de la vigne, dans l'institution fondée et entretenue par Pie IX lui-même.

Tous ces jeunes gens étaient accompagnés des religieux qui les instruisent et de la commission spécialement chargée par Sa Sainteté de veiller à la bonne direction de cette utile institution.

Pie IX a été accueilli par toute cette jeunesse reconnaissante, avec des démonstrations de la plus vive affection, et a accepté avec cette grâce touchante qui ne le quitte jamais, des échantillons de divers produits, ainsi que quelques jolis volatiles élevés dans la maison.

Tout cela était artistement disposé sur plusieurs chars

qui ont été amenés dans les jardins par des magnifiques bœufs, parés de fleurs et de rubans.

Le Saint-Père a pris le plus grand plaisir à tout examiner et s'est retiré très-satisfait de cette intéressante visite.

Sur le Capitole, à l'entrée du couvent d'Ara Cœli, devenu caserne de la garde municipale, s'élevait un terre-plein que les religieux cultivaient en jardin potager. Là croissaient les herbages propres à l'abondante soupe du couvent. De vieux murs bâtis avec des débris antiques soutiennent la terre depuis au moins quinze siècles.

Les murs et les terres se sont écroulés le 20 Octobre.

Comment cela ?

C'est bien simple. La municipalité a chassé les religieux et les a remplacés par quatre cents gardes. Du petit jardin il a fait une palestine de gymnastique. Pour former l'aire de la palestine il a fallu solidifier le terrain; combler un petit canal qui emportait les eaux pluviales. Une pluie torrentielle est tombée cette nuit; les eaux n'ont plus trouvé leur cours et le terre plein s'est écroulé avec grand fracas encombrant l'escalier du Capitole, qui fut probablement celui des gémonies, car il domine la double prison Mamertine.

Sur le mur écroulé se trouvait une madonne vénérée par les pauvres habitants d'alentour; elle est perdue dans les décombres. Une maison voisine a dû être évacuée par les habitants. Les ingénieurs, les pompiers, sont accourus pour empêcher les dommages et réparer la ruine; ce qui demandera quelque temps.

Un assesseur municipal, M. Quirini, a publié une statistique des hospices et asiles de Rome.

Voici les chiffres de ce travail :

Le nombre de ces établissements de bienfaisance est de 41. Les hôpitaux qui sont au nombre de 18 ont un revenu de 1,607,871 fr. 73; 38 autres instituts divers disposent de 356,871 fr. 16; 11 établissements d'instruction dépensent 133,037 fr. 90; ce qu'on nomme proprement ici œuvres pies distribuent en dots à des filles pauvres 200,038 fr. 39 par an.

Total général 3,307,740 fr. 14.

La plus grande partie de ces institutions sont encore sous la dépendance du cardinal vicaire.

PETITES NOUVELLES.

Nous avons la douleur d'apprendre que parmi les victimes de l'accident si déplorable dont les rives de l'Isle d'Orléans ont été le théâtre, au commencement de ce mois, se trouve le frère de Mr. Alph. Derouin, ancien Zouave Pontifical.

Nous offrons à notre camarade nos plus sincères condoléances et l'assurons de toutes nos sympathies.

Les journaux ont annoncé dernièrement la nomination de notre camarade et ami M. Philippe Hébert aux fonctions de professeur de dessin à l'école des beaux-arts de cette ville.

N'ayant pu être le premier à faire connaître cette bonne nouvelle au public, le *Bulletin* tient à honneur d'exprimer ses félicitations les plus cordiales au jeune artiste qui a dû à son seul talent et à ses études sérieuses la distinction flatteuse dont il vient d'être l'objet.

Élève de notre éminent artiste M. Bourrasa chez lequel il a trouvé heureusement un appréciateur de ses précieuses aptitudes, un maître éclairé et un généreux protecteur, M. Hébert a su, par un travail intelligent et opiniâtre, vaincre les mille difficultés dont la carrière des beaux-arts est toujours hérissée.

Tout jeune qu'il est, son talent est déjà assez reconnu pour qu'on n'ait pas hésité à lui confier des œuvres très-importantes; c'est ainsi qu'il a exécuté, sous la direction de son maître, le beau groupe que l'on admire sur la façade du nouvel hôtel de la Poste.

D'aussi heureux débuts présagent une brillante carrière. Nous formons les vœux les plus ardents pour que rien ne vienne entraver les progrès rapides du Zouave-artiste et pour qu'il devienne un jour une des gloires de notre pays.

On vient de déposer dans le sanctuaire de l'Ange des batailles, au mont St. Michel, une épée vaillante qui rappelle un nom illustre et de glorieux souvenirs. Une bannière, dont chaque ornement est comme une relique, accompagne ce glaive. Elle est de soie bleu, sur un fond blanc semé d'hermine, et enrichie de galons et des broderies d'un uniforme de général. Une peinture représente saint Michel armé d'une croix, terrassant le dragon, et portant à la main gauche la palme de la victoire. Au-dessous, un écusson porté d'azur facé d'or à trois coquilles, avec la devise : "*Spes mea Deus.*" Sur la hampe on lit ces mots : "*Glorieux saint Michel, ô vous qui avez protégé le général de La Monicière aux jours des combats, veillez sur sa famille en toutes ses voies.*"

Ces précieuses reliques du vainqueur d'Abd-el-Kader et du vaincu plus glorieux encore de Castelfidardo viennent d'être consacrées à l'Archange; et c'était justice: elles devaient revenir au Mont-Saint-Michel. Elles n'auraient été bien placées nulle part ailleurs que dans le sanctuaire du protecteur de la France, de l'Ange gardien de l'Église, ces glorieuses dépouilles de l'un des plus intrépides défenseurs de l'Église, qui fut en même temps l'une des gloires les plus pures de la France.

Au moment de mettre sous presse, nous arrivons la pénible nouvelle de la mort d'un de nos bons camarades, Mr. Cyprien Fitzpatrick. C'est avant hier au soir, le 23 du courant que ce bon Zouave, muni des sacrements de l'Église et ayant à ses côtés notre Aumonier général, a rendu paisiblement son âme à Dieu.

Gravement malade depuis deux mois, il n'a vu venir la mort avec calme et confiance. Il répéta souvent durant les derniers jours qui précédèrent son heure suprême : "J'offre ma vie à Dieu pour l'Église et le Pape."

Ses funérailles auront lieu vendredi, le 26 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 312 Jacques-Cartier à 7½ heures A. M., et se rendra à l'Église St. Jacques.

R. I. P.

DECES.

Décédée à l'Isle Dupas, Dame Marie Dandonneau, épouse de M. Honoré Lincourt, ancien Zouave Pontifical.

ANNONCES.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE.

Président-Général.....	A. LAROCQUE.
Vice-Président-Général.....	CH. GUILBAULT.
Trésorier.....	CH. PAQUET.
Secrétaire.....	A. MARTIN.
Assistant-Secrétaire.....	IS. MARION.
Aumônier.....	M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

G. A. DROLET, A. PRENDERGAST, O. AUGER, A. COUTURE,
J. B. MONNIER, L. FORGET, G. PERRAULT, T. SAUVA-
GEAU.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal.....	A. PLAMONDON.
Québec.....	CHS. GUILBAULT.
Ottawa.....	L. H. POULIOT.
Piopolis.....	D. LECLAIR.
Trois-Rivières.....	J. P. PANNETON.
St. Hyacinthe.....	J. B. ST. ONGE.
Manitoba.....	M. L'ABBE FORGET.
Rimouski.....	ED. BRUNELLE.

LE "CRUSADER",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - - \$2.00.

Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au "Casino" ou au
No. 291 rue Dorchester, Montréal. }

"THE CRUSADER",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.

Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address "Casino" 31 Côté Street or }
291 Dorchester St., Montréal. }

J. A. CHAGNON, AVOCAT,

De la Société Cabana & Chagnon,

SHERBROOKE, P. Q.

J. P. MARION

NOTAIRE

34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

A. PICHÉ,

MEDECIN,

No. 165, RUE St. CONSTANT, MONTRÉAL.

P. A. ALLARD,

MÉDECIN,

No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326,

Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
MONTRÉAL.

ANNONCES.

**ST. MICHAEL'S ASSOCIATION
FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL
ZOUAVES**

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy
Father, and for the Liberties of the Church.

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW-YORK.

JOHN D. KEILEY, Jr., Chairman.

JOHN McANERNEY, Jr., Recording Secretary.

HAROLD HENWOOD, Corresponding Secretary.

PATRICK FARRELLY, Treasurer.

The object of this Association is to afford aid to the wounded,
or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders,
who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority,
fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for
these armed Champions of Religion, will be gratefully received, and
acknowledged, publicly or privately, according to request. They may
be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

A. BENJAMIN CHERRIER

PROPRIETAIRE-EDITEUR

DU "QUEBEC DIRECTORY"

QUEBEC.

N. J. PINAULT

DOCTEUR EN MEDECINE

RUE SAINT GERMAIN

RIMOUSKI.

INFIRMERIE DE CHEVAUX

ET

ETABLISSEMENT VETERINAIRE

J. A. COUTURE

Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU: 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL

Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

C. G. DUROCHER

ARTISTE-PHOTOGRAPHE

ST. HYACINTHE.

ELIE D. BRUNELLE

De la Société "Brunelle et Boulanger"

MERCIER ET EPICIER

VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

ANNONCES.	ANNONCES
<p align="center">VUES DE ROME, PHOTOGRAPHIES.</p> <p>On trouvera au Casino de Montréal, No. 31 Rue Coté, en s'adressant au gérant, M. Charles Paquet, des photographies de Zouaves, et une collection des plus complètes des vues de Rome.</p> <p align="center"><i>Aussi, Lithographie de HUGH MURRAY.</i></p>	<p align="center">" NOS CROISÉS "</p> <p align="center">OU</p> <p align="center"><i>Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires Canadiens à Rome.</i></p> <p align="center">POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE</p> <p align="center"><i>chez</i></p> <p align="center">FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.</p>
<p align="center">"JOURNAL DES TROIS-RIVIERES" Journal Catholique GEDEON DESILETS REDACTEUR-PROPRIETAIRE</p> <p align="center">Bi-hédomadaire ; se publie aux Trois-Rivières, abonnement, \$3.00.</p>	<p align="center">E. H. RICHER LIBRAIRE RUE CASCADES, ST. HYACINTHE</p>
<p align="center">A. A. FORGET AVOCAT HAM SUD, P. Q.</p>	<p align="center">GUSTAVE A. DROLET AVOCAT No, 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41. MONTREAL.</p>
<p align="center">A. G U Y NOTAIRE 109, Rue St. Antoine Montréal.</p>	<p align="center">THOMAS CORRIVEAU AVOCAT LAMBTON, P. Q.</p>
<p align="center">L. M. BRUNET MÉDECIN SALABERRY DE VALLEYFIELD P. Q.</p>	<p align="center">HENRI DESJARDINS MEDECIN 45, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL.</p>
<p align="center">EDWIN HURTUBISE <i>Agent pour le Département Français Assurance Royale,</i> MONTREAL.</p>	<p align="center">L. B L A N C H A R D MARCHAND SHERBROOKE.</p>
<p align="center">NO É R A Y M O N D MARCHAND ST. HYACINTHE.</p>	<p align="center">VINCENT FERRIER CHARTIER <i>De la Société Chartier Frères,</i> MARCHAND COATICOOKE.</p>
<p align="center">T H E O D O R E S A U V A G E A U MARCHAND A COMMISSION 58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58, MONTREAL.</p>	<p align="center">GASPARD BOURGEOIS MARCHAND-ÉPICIER <i>Encoignure des Rues Ste. Catherine et Seaton</i> MONTREAL.</p>
<p align="center">EUSEBE BRANCHAUD MARCHAND ÉPICIER, 477, <i>Encoignure des Rues Dorchester et St. Urbain,</i> 477, MONTREAL.</p>	<p align="center">N. L. DESAULNIER & DENIS MARCHANDS ÉPICIERS. VINS, LIQUEURS, VAISSELLE <i>à des prix très modérés,</i> RUE BADEAUX, TROIS-RIVIÈRES.</p>
<p align="center">P. ACHILLÉ BOURGET ÉPICIER <i>VILLAGE LAUZON, LEVIS.</i></p> <p align="center">LEON DESCARRIES ÉPICIER 675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL</p>	<p align="center">N. RENAUD ET Cie. MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS 34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS MONTREAL.</p>
<p align="center">HILAIRE THERIEN GRANDE MANUFACTURE DE CAROSSES ET VOITURES EN TOUT GENRE RIVIERE DU LOUP (en haut).</p>	<p align="center">F. X. L E F E B V R E Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre LAPRAIRIE.</p>